

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 28 -2015

Nombre de Conseillers : 10

En exercice : 10

Séance du lundi 8 Juin 2015

Présents : 9

L'an deux mille quinze et le lundi 8 juin 2015 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28 mai 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. FAURE Jean-Claude, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

**Excusé :** Gérard MEYSSONNIER

**Secrétaire de séance :** Roger MARTIN

**Objet :** Echange Commune/FAURE Michel

Le Maire informe l'assemblée présente que les Géomètres-Experts SALLA-LECOMTE nous ont adressé le document modificatif du parcellaire cadastral N° 298K relatif aux parcelles à échanger avec Monsieur Michel FAURE.

Au vu du document modificatif du parcellaire, de l'extrait cadastral et du plan de repérage des parcelles, le Maire propose de délibérer pour accepter cette proposition.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire
- **L'autorise** à signer tout acte notarial ou administratif relatif à cet échange

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 8 Juin 2015

  
Le Maire  
Rémi COSTORIER  
Hautes-Alpes

